



2017

10^e anniversaire du Prix Dosta ! du Congrès
pour les municipalités

10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

2017 - 10^e anniversaire du Prix Dosta ! du Congrès pour les municipalités

La campagne Dosta !

« Dosta »! », un mot qui signifie « assez » dans la variante de la langue romani parlée dans les Balkans occidentaux, est le nom d'une campagne de sensibilisation visant à rapprocher les citoyens roms et non roms et à combattre les préjugés et les stéréotypes non pas en les dénonçant, mais en les éradiquant, et en montrant qui sont vraiment les Roms¹. Cette campagne vise aussi à lutter contre la discrimination et l'antitsiganisme, une forme spécifique de racisme. Elle sensibilise également à la culture, à la langue et à l'histoire des Roms, ainsi qu'à la contribution de ces derniers au Patrimoine culturel européen. Dosta ! invite le public à dépasser les préjugés, à aller à la rencontre des Roms et à reconnaître leurs droits.

Des informations complémentaires sur la campagne sont disponibles à l'adresse suivante : www.dosta.org

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe est une assemblée politique paneuropéenne créée en 1994². Ses 648 membres exercent des fonctions électives et représentent plus de 200 000 collectivités territoriales situées dans les 47 États membres du Conseil de l'Europe. Il a pour mission de promouvoir et d'améliorer la démocratie et la gouvernance locales et régionales, conformément aux principes établis dans la Charte européenne de l'autonomie locale.

Reconnaissant l'importance des échelles locale et régionale pour la bonne mise en œuvre des politiques en faveur de l'inclusion des Roms, le Congrès a institué le Prix Dosta ! pour les municipalités, qu'il décerne conjointement avec la Campagne Dosta ! Des informations complémentaires sur le Congrès sont disponibles à l'adresse suivante : www.coe.int/t/congress.

Le Prix Dosta! du Congrès pour les municipalités

Le Prix Dosta ! du Congrès pour les municipalités récompense tous les deux ans des municipalités qui misent sur la participation et l'innovation pour lutter contre l'antitsiganisme et favoriser l'intégration des Roms dans la vie politique et sociale.

¹ Le terme « Roms » utilisé au Conseil de l'Europe englobe la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non une définition de « Roms » et/ou « Gens du voyage ».

² En réalité, le Congrès est une instance bien plus ancienne, dont l'évolution reflète la construction de la démocratie locale et régionale en Europe ces cinquante dernières années. Ainsi, en janvier 1957 s'est tenue la première session de la Conférence des pouvoirs locaux de l'Europe. En 1975, le mandat de cette dernière a été étendu aux régions ; elle est ainsi devenue la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, puis la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe en 1979, avant de prendre le nom de Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe en 1994.

Un jury international composé de six à sept personnes sélectionne un certain nombre de projets à l'issue d'un appel à candidatures, en tenant compte de certains critères. Ainsi, les projets présentés doivent :

- être novateurs et viser à améliorer l'accès des Roms aux droits sociaux et culturels ;
- promouvoir le dialogue interethnique et la diversité dans la vie locale ;
- sensibiliser le grand public à la culture et à l'histoire roms ou viser à lutter contre les stéréotypes et les préjugés à l'égard des Roms.

En savoir plus : <https://www.coe.int/fr/web/portal/dosta-congress-prize?desktop=false>

10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

- 2007 -

1. **Vitez (Bosnie-Herzégovine)**
2. **Banja Luka (Bosnie-Herzégovine)**
3. **Novi Sad (Serbie)**

C'est en 2007 que le Prix Dosta ! du Congrès pour les municipalités a été décerné pour la première fois. Dix projets présentés par des villes du sud-est de l'Europe avaient été présélectionnés. Les trois municipalités lauréates ont été récompensées pour leur engagement à promouvoir la participation politique et sociale des Roms et à lutter contre la discrimination à leur égard. Elles étaient représentées par des délégations composées de maires ou d'autres élus locaux et de responsables de projets, parmi lesquels figuraient des Roms.

M. Skard, alors Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, a souligné lors de la cérémonie de remise du Prix que la culture rom fait partie du patrimoine culturel européen, comme en témoigne la version haute en couleurs de l'hymne européen interprétée en romani à cette occasion par l'Ensemble Teodosievski et la chanteuse Esmā Redzepova, nommée pour le prix Nobel de la Paix en 2003.



10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

- 2009 -

1. **Mostar (Bosnie-Herzégovine) & Prijedor (Bosnie-Herzégovine), ex-aequo**
2. **Volos (Grèce)**
3. **Lom (Bulgarie)**

En 2009, quatorze projets avaient été présélectionnés. Les projets lauréats avaient pour objectif d'améliorer les logements, les soins de santé et les services de conseils accessibles aux Roms. Axés sur la création d'opportunités d'emploi, ils mettaient l'accent sur la formation professionnelle et la participation active de la communauté rom et de ses représentants à la vie locale. Ainsi, la ville de Lom a présenté un projet axé sur le renforcement de la compétitivité de 20 artisans roms confirmés et de 20 jeunes artisans issus de la même communauté, qui a consisté à développer leur esprit d'entreprise, leurs connaissances techniques ainsi que les services de conseil à leur intention. La ville de Volos, en Grèce, a quant à elle été récompensée pour son Centre d'aide aux Roms, créé en 2005, qui œuvre essentiellement à l'inclusion sociale des Roms relégués en marge de la communauté locale. En Bosnie-Herzégovine, depuis 2004, la ville de Mostar soutient financièrement l'Association de Roms « Neretva- Mostar », directement à partir du budget municipal. L'année 2009 a été une année importante pour le Prix Dosta! du Congrès pour les municipalités. En effet, alors qu'à l'origine, ce concours ne s'adressait qu'à 5 pays de l'Europe du sud-est, M. Micallef, ancien Président du Congrès, a annoncé qu'à compter de 2011, il serait ouvert à l'ensemble des municipalités des 47 États membres.



10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

- 2011 -

1. **Jyväskylä (Finlande) & Surčin, Belgrade (Serbie), ex-aequo**
2. **Southwark, Grand Londres (Royaume-Uni)**
3. **Communauté autonome de Madrid (Espagne)**

En 2011, huit projets avaient été présélectionnés. Le projet présenté par la municipalité de Jyväskylä avait été mené avec la participation de la communauté rom, de la phase de planification à la mise en œuvre. Dans ce contexte, un programme de formation appliquée avait en outre été conçu par un représentant de cette communauté. Le projet de la ville de Surčin, située dans la région de Belgrade, visait quant à lui à mettre un terme à la discrimination et à la marginalisation sociale dont était victime la population rom locale en rendant cette dernière plus proactive, et, par-là même, plus « visible ». Cette initiative a eu des retombées positives pour les Roms dans une grande diversité de domaines. Le projet présenté par Southwark, un quartier du Grand Londres, visait à établir des liens entre les Roms et les services des autorités locales. Il s'adressait aux familles de Roms et de Gens du voyage itinérantes et socialement exclues et avait pour objectif d'attirer l'attention des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants. Enfin, la Communauté autonome de Madrid a présenté un projet qui a permis de régler définitivement le problème des bidonvilles dans les quartiers de Cañaveral, Santa Catalina, Mimbreras et Ventorro.



10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

- 2013 -

1. **Obrnice (République tchèque)**
2. **Héraklion (Grèce)**
3. **Kocaeli (Turquie)**

En 2013, le Congrès a reçu dix-huit candidatures émanant de quinze États membres, parmi lesquelles douze ont été présélectionnées. La ville d'Obrnice (République tchèque) a été récompensée pour un projet reposant sur une approche intégrée dans les domaines de l'éducation, du logement et de l'emploi, qui constituait un exemple de cohabitation pacifique excluant toute ségrégation et caractérisé par un faible taux de délinquance. La ville d'Héraklion (Grèce) a été récompensée pour ses mesures de soutien à l'égard des Roms, qui se sont traduites par des activités de lutte contre l'illettrisme des enfants et des adultes, l'organisation de séminaires à l'intention des médiateurs et l'ouverture d'un centre médico-social pour les questions concernant les Roms. Enfin, Kocaeli (Turquie) s'est distinguée par ses diverses campagnes en faveur de l'éducation et de la culture, menées dans le cadre d'un projet favorisant le dialogue interculturel entre les Roms et les non-Roms. Le jury était composé de différents acteurs de haut niveau représentant le Conseil de l'Europe et la société civile (notamment le Forum européen des Roms et des Gens du voyage), ainsi que de l'actrice et réalisatrice française Fanny Ardant, ambassadrice de bonne volonté de la campagne Dosta !



10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

- 2015 -

1. **Gand (Belgique)**
2. **Kragujevac (Serbie) et Reggio d'Émilie (Italie), ex-aequo**
3. **Madrid (Espagne)**

En 2015, près de trente villes représentant onze États membres ont soumis leur candidature. Parmi elles, 12 ont été présélectionnées. Le premier prix a été décerné à la ville de Gand (Belgique) pour les mesures prises en vue de faciliter l'accès des Roms, des Gens du voyage et des migrants à l'éducation. La ville a ainsi formé des médiateurs scolaires ayant un profil de migrants intra-européens. « Notre rôle est essentiellement de faire le lien entre les enfants, leurs parents et l'équipe pédagogique », a déclaré Mme Erika Mikova, elle-même médiatrice au sein d'une école primaire. Le deuxième prix a été attribué à la ville de Kragujevac (Serbie), qui a mis en œuvre un programme visant à sensibiliser les parents à l'importance de la scolarisation des enfants dès la petite enfance et de la participation active des parents à l'éducation. Deuxième ex-aequo, Reggio d'Émilie (Italie) a été récompensée pour un projet mené en coopération avec l'institut historique de la ville, qui a consisté à proposer à des élèves une introduction à l'histoire et à la culture des Roms et Sintés, en mettant tout particulièrement l'accent sur la situation actuelle et sur le génocide des Roms perpétré par les Nazis et leurs alliés pendant la seconde guerre mondiale. Enfin, le projet de Madrid, arrivé en troisième position, était axé sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la coexistence sociale. Il reposait sur un travail en réseau aux fins de la promotion des femmes roms à Madrid. Entre 2013 et 2014, 3500 à 4000 personnes ont ainsi participé à des manifestations organisées au niveau local.



10 ANS, 6 REMISES DE PRIX, PLUS DE 100 CANDIDATURES, 1 BUT

- 2017 -

1. **Şişli (Turquie)**
2. **Volos (Grèce)**
3. **Gliwice (Pologne)**

L'année 2017 marque la sixième édition du Prix Dosta ! du Congrès pour les municipalités. La cérémonie de remise du Prix sera en outre l'occasion de célébrer le 10^e anniversaire du concours. En une décennie, celui-ci est devenu l'une des principales formes de reconnaissance des initiatives mises en œuvre aux niveaux local et régional pour favoriser l'inclusion des Roms. Parmi les sept municipalités présélectionnées cette année, celle qui a remporté le premier prix est Şişli (Turquie). La ville a été récompensée pour ses mesures globales, qui non seulement ont réuni une grande diversité d'acteurs autour de la table des discussions mais ont aussi encouragé une participation active par le biais de diverses initiatives. Le deuxième prix a été attribué à la ville de Volos (Grèce), qui se voit récompensée pour la deuxième fois (c'est d'ailleurs la seule ville doublement lauréate du Prix Dosta ! du Congrès à ce jour). Grâce à son approche fondée sur des « modèles de référence », la ville a réussi à améliorer le taux de scolarisation des jeunes Roms au niveau du secondaire. Ainsi, Volos fait preuve d'une détermination exceptionnelle à combattre la discrimination à l'encontre des Roms. Enfin, le troisième prix a été décerné à la ville de Gliwice (Pologne) pour la mise en place d'un centre d'intégration fonctionnant après la classe, une initiative qui donne de très bons résultats. Ces trois projets à long terme ont pour point commun d'être axés sur l'éducation. Le jury a pleinement souscrit à l'idée qui sous-tend les projets des lauréats, à savoir que l'amélioration de la situation des Roms et des Gens du voyage passe obligatoirement par le renforcement des capacités des enfants membres de ces communautés.



Action du Conseil de l'Europe en faveur des Roms et des Gens du voyage

Avec l'adoption, dès 1969, d'un texte portant sur les Roms par son **Assemblée parlementaire**, le Conseil de l'Europe a été la première organisation internationale à traiter des questions relatives aux Roms. Dans les années 1970, le **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** a également fait de l'inclusion des Roms l'une de ses priorités. À la suite de l'ouverture de l'Organisation à l'Europe de l'Est, le Conseil de l'Europe a commencé à traiter de ces questions de façon plus systématique et a créé une Division spécifique à cette fin, ainsi qu'un comité intergouvernemental d'experts (désormais appelé le **CAHROM**), qui a élaboré un certain nombre de recommandations adoptées par le Comité des Ministres.

Depuis le lancement de la **Décennie pour l'inclusion des Roms** en 2005, les mesures favorisant l'inclusion des Roms connaissent un essor remarquable, tant à l'échelle européenne qu'à celle des États. Cette initiative avait été mise en œuvre dans l'objectif de concevoir des mesures politiques ciblant tout particulièrement les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la santé, qui sont les quatre grands domaines du **Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms** adopté en 2011.

Malgré certains progrès en la matière, il restait encore d'importants défis concernant les droits des Roms et leur inclusion dans la société. Pour y répondre, en octobre 2010, les États membres du Conseil de l'Europe ont adopté la **Déclaration de Strasbourg sur les Roms**, qui définit des priorités claires pour les travaux en faveur de l'inclusion des Roms et confère au Conseil de l'Europe un rôle d'appui pour les efforts des autorités nationales, régionales et locales dans ce domaine. **Cette Déclaration a entraîné la création d'une base de données en ligne sur les politiques et les bonnes pratiques** concernant les Roms et les Gens du voyage adoptées aux niveaux national, régional et local (<http://goodpracticeroma.ppa.coe.int/fr>).

En septembre 2011, pour renforcer l'inclusion sociale des Roms et des Gens du voyage aux niveaux local et régional, le Sommet des Maires a proposé de créer une **Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms**. Une fois le cadre général pour ses objectifs et ses méthodes de travail constitué, l'Alliance a été officiellement lancée lors de la 24^e session du Congrès, le 20 mars 2013. En 2016, elle a adopté ses Orientations stratégiques, destinées aux villes et régions membres.

Depuis, l'Alliance œuvre à la réalisation des objectifs suivants : a) promouvoir l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques sur l'inclusion des Roms entre les villes et régions membres ; b) permettre aux villes et régions membres de s'exprimer d'une seule voix, en leur offrant une plate-forme pour la promotion de leur point de vue sur les questions relatives à l'inclusion des Roms aux niveaux local et régional.

Pour ce faire, elle organise des séminaires nationaux et internationaux destinés à faciliter l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les villes et régions membres. Actuellement, elle compte 130 membres, situés dans 29 États membres du Conseil de l'Europe. Depuis 2013, le Secrétariat de l'Alliance est chargé d'organiser le *Prix Dosta! du Congrès*, en coopération avec ce dernier.

En outre, l'Alliance assure a la promotion de la **Déclaration des maires et des élus locaux et régionaux des États membres du Conseil de l'Europe contre l'antitsiganisme**, adoptée en mars 2017 lors de la 32^e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Le Congrès et l'Alliance appellent tous deux les maires et les élus des collectivités locales et régionales à signer cette Déclaration et, ainsi, à exprimer clairement leur opposition à l'antitsiganisme. À ce jour, 65 élus représentant plus de 20 États membres du Conseil de l'Europe ont signé le document. À ce jour, 110 municipalités et régions de 32 Etats-Membres ont signé cette Déclaration. Plus d'information sur : <http://www.roma-alliance.org/fr/page/251-declaration-contre-l-antitsiganisme.html>

Résolutions et recommandations adoptées par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe :

1981

Le rôle et la responsabilité des collectivités locales et régionales face aux problèmes culturels et sociaux des populations d'origine nomade : [Résolution 125 \(1981\) de la CPLRE](#)

1993

Les Tsiganes³ en Europe : rôle et responsabilités des autorités locales et régionales : [Résolution 249 \(1993\) de la CPLRE](#)

1995

La contribution des Roms (Tsiganes) à la construction d'une Europe tolérante : [Recommandation 11 \(1995\) du CPLR](#) ; [Résolution 16 \(1995\) de la CPLR](#)

1997

La contribution des Roms à la construction d'une Europe tolérante : [Résolution 44 \(1997\) du CPLR](#)

2011

La situation des Roms en Europe : un défi pour les pouvoirs locaux et régionaux : [Recommandation 315 \(2011\) du CPLR](#) ; [Résolution 333 \(2011\) du CPLR](#)

2014

Donner aux jeunes Roms les moyens d'agir par la participation : concevoir des politiques efficaces aux niveaux local et régional : [Recommandation 354 \(2014\) du CPLR](#) ; [Résolution 366\(2014\) du CPLR](#)

2016

La situation des Roms et des Gens du voyage dans le contexte de la montée de l'extrémisme, de la xénophobie et de la crise des réfugiés en Europe : [Résolution 403 \(2016\) du CPLR, adressée aux autorités locales et régionales](#)

2017

Déclaration des maires et des élus locaux et régionaux des états membres du conseil de l'Europe contre l'antitsiganisme:
http://a.cs.coe.int/team81/congress_form/Inscriptions/Declaration_Against_anti_gypsyism.aspx

³ Le terme « Tsiganes » était employé dans les textes adoptés par le Conseil de l'Europe à l'époque ; ce n'est plus le cas aujourd'hui.